

Candidature jusqu'au 16 août 2019

Un(e) chef(fe) de projet culture

Candidature jusqu'au 16 août 2019. La Communauté de communes Ardèche Rhône Coiron recrute par voie de Détachement ou Contractuelle pour une durée de 3 ans, à partir du 1er septembre 2019, un(e) chef(fe) de projet culture. Catégorie A – Grade d'attaché territorial de la Fonction Publique Territoriale à Temps complet (35 heures)

La Communauté de communes Ardèche Rhône Coiron a été créée en janvier 2017 et est issue de la fusion de 2 EPCI regroupant 15 communes pour 22.000 habitants.

En complément des compétences obligatoires, elle s'est engagée activement dans la culture en prenant en gestion des établissements culturels tels deux cinémas, deux médiathèques et le réseau de lecture publique, le Musée Départemental de la Résistance et de la Déportation et porte dans ce domaine des projets d'investissement ambitieux.

Elle gère depuis 2015 une Convention d'Education Artistique et Culturelle associée à un Contrat Territoire Lecture. Enfin, elle mène un travail préparatoire à la prise de compétence enseignement musical dans lequel le chef de projet culture devra s'inscrire.

Sous l'autorité du responsable de pôle et de l'élu délégué, vous aurez en charge de construire le projet lié à la convention Education Artistique et Culturelle et au Contrat Territoire Lecture, l'animer et en assurer le suivi sur l'ensemble du territoire.

De plus, vous coordonnerez les actions culturelles des différents établissements culturels relevant de la compétence d'Ardèche Rhône Coiron.

Enfin, vous suivrez les partenariats culturels mis en place par la Communauté de communes.

Principales missions

Convention EAC/ CTL

- Coordonner les projets culturels et artistiques dans le cadre de la convention territoriale d'éducation aux arts et à la culture (EAC) et dans le cadre du contrat Territoire Lecture (CTL) en lien avec le coordinateur du réseau de lecture publique ;
- Animer la démarche (comité de pilotage et comité technique avec les autres partenaires institutionnels ; réunions de travail avec les acteurs artistiques, mobilisation des acteurs éducatifs et sociaux...) et en faire le suivi administratif et financier ;
- Accompagner les partenaires culturels et artistiques du territoire au regard de la convention EAC et mettre en oeuvre les outils d'évaluation nécessaires ;
- Rechercher et mobiliser de nouveaux financements pour développer les actions.

Coordination des établissements à vocation culturelle

- Mettre en cohérence et coordonner l'action des services à vocation culturelle, faire émerger des projets communs et favoriser les partenariats entre les services.

Suivi des partenariats culturels

- Suivre et organiser des partenariats dans le cadre de conventions pluriannuelles et gérer administrativement et financièrement les budgets alloués.

Pour l'ensemble des missions

- Construire en amont les différents projets et rendre compte lors de temps de travail réguliers avec l'élu en charge de ces questions et la Direction Générale ;
- Rendre compte régulièrement auprès de la commission culture, du bureau et du conseil communautaire, de l'avancée des actions et projets ;
- S'assurer de la visibilité des actions portées par l'intercommunalité et développer et mettre en oeuvre les outils de communication pertinents en lien étroit avec le service communication et les acteurs culturels ;
- Etre le garant du bon déroulement des actions culturelles développées sur le dispositif EAC et les partenariats culturels et suivre leur mise en oeuvre.

Compétences requises

- Maîtrise du travail en mode projet avec des participants issus de milieux professionnels divers (culture, enfance, jeunesse, social...)
- Bonnes connaissances des politiques culturelles particulièrement de ce qui relève de l'Education Artistique et Culturelle et du Contrat Territoire Lecture et des procédures administratives et budgétaires propres au montage d'actions culturelles ;
- Connaissance du fonctionnement administratif, budgétaire et politique des collectivités territoriales ;
- Sens de l'innovation et de la créativité ;
- Solide culture générale ;
- Maîtrise de la gestion de groupes et de l'animation de réunions et aptitudes au travail en équipe ;
- Détenir des qualités rédactionnelles certaines et une aisance dans la prise de parole.

Profil recherché

- Bac + 3 / Bac + 5 (ingénierie culturelle, médiation culturelle...)
- Maîtrise des enjeux des EAC et des CTL et du développement culturel à l'échelle d'EPCI ;
- Expérience de développement de projets culturels au sein d'un EPCI souhaité.

Conditions d'exercice du poste

- Temps de travail à temps complet 35h (possibilité d'organisation du temps de travail avec jours ARTT) ;
- Eventualité d'horaires tardifs dans le cadre de la participation à des réunions ou des animations ;
- Forte disponibilité ;
- Nombreux déplacements sur le territoire ;
- Permis B indispensable ;
- Lieu de travail : Communauté de communes Ardèche Rhône Coiron – 3 rue Henri Dunant - 07400 Le Teil ;
- Rémunération : selon le cadre d'emploi de la catégorie A, au grade d'attaché territorial, de la Fonction Publique Territoriale + régime indemnitaire ;
- Action sociale : CNAS + tickets restaurant + participation prévoyance ;
- Durée du contrat : 3 ans renouvelables.

Adresser une lettre de motivation, CV et prétentions salariales jusqu'au 16 août 2019 inclus à **M. le Président de la Communauté de communes Ardèche Rhône Coiron**, avenue Marcel Cachin – 07350 Cruas

(Les auditions des candidats sont prévues le 27 août 2019)

Contact renseignements complémentaires :

Mme Virginie MARTINEZ – Directrice Générale Adjointe : v.martinez@ardecherhonecoiron.fr